



Pour une transition énergétique équitable

Synthèse

**Ce Livre blanc synthétise les résultats
d'une démarche progressive
de construction des recommandations
à minima autour de « socles communs »
partagés entre territoires visant
la diminution de la vulnérabilité voire
de la précarité énergétique des ménages
et des territoires**

Le livre blanc, une démarche de prospective collaborative

Le livre blanc trouve son origine dans un chantier d'étude et de réflexion sur la vulnérabilité énergétique des ménages et des territoires, piloté par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (Urbalyon), entre 2008 et 2010 (pour le compte de la Dreal).

Dès 2013, l'Agence a mis en place un processus collaboratif de réflexion (dit « prospective active » ou « prospective collaborative »), qui a permis la mise en place d'échanges informels autour de la vulnérabilité énergétique des ménages et des territoires.

Dès 2015, avec l'appui de l'Ademe et de la Région Rhône-Alpes, cette démarche a bénéficié de l'appui et des contributions d'autres acteurs et territoires y compris nationaux. L'expérimentation, à l'échelle de la ville de Saint-Fons, des analyses et des ateliers collaboratifs pluri-institutionnels et citoyens autour de la vulnérabilité socio-énergétique a permis d'affirmer la nécessité de clarifier les défis majeurs interterritoriaux et les stratégies et actions socles communes pour une transition énergétique équitable.

Quatre défis ont été ainsi formulés, autour :

- de l'observation et du monitoring collaboratif,
- du changement des pratiques et des comportements individuels et collectifs,
- de l'augmentation du « reste pour vivre » des ménages,
- dans les processus de gestion.

Ces défis ont guidé en 2016 quatre ateliers de travail articulés autour d'un enjeu majeur : « Pour une transition énergétique équitable » :

- atelier n°1 : « Observation et monitoring collaboratif », 31 mai 2016 à Lyon ;
- atelier n°2 : « Changement des pratiques et des comportements citoyens et institutionnels et collectifs », 6 juillet 2016 à Saint-Etienne ;
- atelier n°3 : « Augmentation du « reste pour vivre » des ménages et des « capacités d'investissement » des territoires », 30 septembre 2016 à Grenoble ;
- atelier n° 4 : « Innovation dans la planification, les politiques et les processus de gestion interterritoriale des vulnérabilités », 9 décembre 2016 à Lyon.

Les acteurs

Ademe, Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement (ARAE), Communauté de communes de Trièves, Cerema, Dreal, Laboratoire Aménagement Economie Transport (LAET), Observatoire régional de l'habitat et du logement Rhône-Alpes (ORHL), Région Auvergne-Rhône-Alpes, Scot Rovaltin, ex pact Arim du Rhône (Soliha), Ville de Saint-Fons.

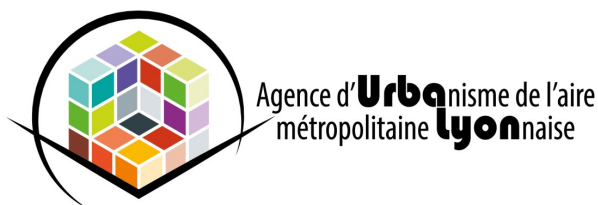
Deux types de défis
Les défis « **support de transformation** »
concernent d'une part l'observation et le
monitoring collaboratif et d'autre part l'innovation
dans la planification et dans les processus de
gestion interterritoriale des vulnérabilités
multiples, dont celle de l'énergie.

Les défis « **support de développement** »,
assurent durablement l'accompagnement des
changements de pratiques et de comportements
individuels et collectifs (publics/privés, citoyens,
institutionnels...), et incitent à une gouvernance
large. Il s'agit ensuite de rendre possible tant
l'augmentation du « reste pour vivre » des
ménages, que les « capacités d'investissement »
des territoires dans la transition énergétique
pour tous et partout.

Consulter le Livre blanc

Portail du centre de documentation
de l'Agence d'urbanisme :

[http://documentation.urbalyon.org/dvn/portal/index.seam?
fonds=&req=16&page=listalo&va_0=transition+%C3%A9nerg%C3%A9tique+%C3%A9quitable&x=14&y=14](http://documentation.urbalyon.org/dvn/portal/index.seam?fonds=&req=16&page=listalo&va_0=transition+%C3%A9nerg%C3%A9tique+%C3%A9quitable&x=14&y=14)



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Défis génériques, « support de transformation »

Défi 1 : Observation interterritoriale et monitoring collaboratif

L'enjeu de ce premier défi est de caractériser et typifier les ménages et les territoires pour adapter les politiques publiques.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie proposée consiste en la construction collaborative d'un outil de référence et d'alerte interterritoriale permettant la représentation et la quantification partagée du phénomène, facilitant ainsi une gouvernance inter-institutionnelle et sociale.

Défi 2 : Planification et gestion interterritoriales transversales

L'enjeu de ce deuxième défi est d'intégrer la vulnérabilité socio-énergétique dans le système global de planification à toutes les échelles territoriales.

La stratégie proposée lors des ateliers a consisté en l'articulation d'une politique émergente de justice socio-énergétique et d'une planification interterritoriale prenant en compte les divers niveaux de vulnérabilité des ménages et des territoires.

Défis génériques, « support de développement »

Défi 3 : Changement durable des pratiques et des comportements

L'enjeu de ce troisième défi est de créer les conditions d'une gouvernance sociale et d'une nouvelle ingénierie accompagnant de manière durable le changement des modes de faire.

Compte tenu des difficultés à conforter durablement une coordination entre acteurs voire une gouvernance, mais aussi de consolider des pratiques « sobres » et de modifier celles dites « non sobres » des habitants modestes, la stratégie proposée est de co-construire à des échelles micro-locales des instances de dialogue et de suivi partenariales (y compris financier) et d'élaborer une éducation active à la sobriété équitale.

Défi 4 : Augmentation des capacités des ménages et des territoires à assumer la transition énergétique

L'enjeu de ce dernier défi est d'affranchir les ménages et les territoires les plus vulnérables énergétiques par la mise en œuvre d'une approche de sobriété et de développement local partagés.

Il vise l'augmentation du « reste pour vivre », pas uniquement en jouant sur la diminution de la dépense en énergie, mais plus encore sur la mise en place d'une démarche d'innovation. Ces actions s'inscrivent dans la programmation de la transformation des pratiques et dans la « solvabilisation énergétique juste ».

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référént : **Silvia Rosales** 04 81 92 00 70 s.rosales@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme